

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 34 (1942)  
**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les démarches, afin de défendre les droits à l'existence de milliers d'horlogers chômeurs, auprès des conseils de commune, des cantons et de la Confédération.

Toutes les fédérations ouvrières ont bénéficié, quand la crise les frappa à leur tour, de cette activité inlassable, de même que les chômeurs de toute la Suisse.

En 1937, après plusieurs tentatives pour obtenir à nouveau la conclusion d'une entente dans l'industrie horlogère, éclata la grève des faiseurs de cadrans, qui aboutit à la signature des conventions horlogères actuelles, réglementant les salaires et accordant six jours de vacances.

Depuis 1926, René Robert chercha constamment à favoriser une organisation de l'industrie horlogère, faisant aux ouvriers leur part. Dans les commissions officielles, par des requêtes aux pouvoirs publics et aux employeurs, il travailla, avec ses collègues, pour des organisations aussi poussées que possible de la profession, si bien définies dans les thèses sur la communauté professionnelle.

L'activité politique multiple de René Robert, qui débuta à Villeret, en 1908, alors qu'il était ouvrier à la Coopérative de ce lieu, continua ensuite à Saint-Imier, sans relâche, où il réorganisa la section et fit partie du Conseil général.

A Berne, il fut élu membre du comité directeur du Parti socialiste suisse. En 1919, 1920 et 1921, à Genève, au poste de secrétaire du parti, alors sous la présidence de Dicker. Elu en 1928 député au Grand Conseil neuchâtelois, il y siégea jusqu'en 1937, le quitta ensuite de divergences dues aux communistes, accepta un nouveau mandat en 1941, et fut élu en tête de liste.

Conseiller national depuis 1935, René Robert joue dans cette autorité un rôle de premier plan dans la défense des intérêts ouvriers et de l'horlogerie en particulier. Il fut aussi appelé à fonctionner comme conseiller technique à la Conférence internationale du travail et comme vice-président de la commission du chômage en 1934.

H. Uebersax.

---

## Bibliographie.

*William-E. Rappard. L'Avènement de la démocratie moderne à Genève (1814—1847).* Alex. Julien, éditeur, Genève.

M. W. Rappard est professeur à l'Université de Genève et directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales; deux tâches très absorbantes qu'on se représente aisément et cependant, chaque année, il trouve encore la possibilité de publier de remarquables ouvrages d'érudition.

Dans son dernier livre «L'Avènement de la démocratie moderne à Genève», M. Rappard fait revivre la période de 1814—1847, si riche en événements, avec une élévation de pensée et un souci d'objectivité qui en font un ouvrage d'une valeur exceptionnelle.

Comment et pourquoi Genève devient-elle une démocratie? C'est à ces questions que M. Rappard a voulu apporter une réponse aussi claire et aussi incontestable que le permettait son enquête. Cette enquête, il l'a faite en historien impartial qui volontairement s'abstient de juger. Il a voulu éclairer, non endoctriner. Il a cherché sans aucune arrière-pensée d'apologie ou de dénigrement à comprendre et à faire comprendre comment et pourquoi la Genève du syndic Des Arts s'est au cours d'une génération muée en celle du tribun James Fazi.

N'y aurait-il rien de gagné si la controverse engagée chez nous entre partisans et critiques des institutions démocratiques dont nous a dotés le deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, pouvait se poursuivre avec un peu plus de sérénité et d'intelligence? Qui se plaindrait si les uns et les autres apportaient à leurs plaidoyers et à leurs réquisitoires un peu moins de cette passion et de cette intolérance mutuelle que l'ignorance des origines véritables de ces institutions ne manque jamais d'attirer? C'était là son but et nous pouvons dire qu'il l'a atteint.

Tous les vrais amis de Genève liront ce livre avec profit, surtout les jeunes dont M. Rappart cite « l'ardeur et le désarroi civiques », mais aussi les hommes d'âge mûr qui trouveront sans doute une consolation en songeant au syndic Jean-Jacques Rigaud qui, au nom du gouvernement de la Restauration aristocratique, proposa les réformes démocratiques du 22 novembre 1841 plutôt que de recourir à la guerre civile. « Tant que la politique sera l'art du possible, il sera vain de demander l'impossible à ceux qui la pratiquent. »

*Docteurs Péhu et Bertoye. Comment à l'heure actuelle alimenter les jeunes* (de 6 mois à 18 ans). 128 pages. Editions Spes, Lausanne.

C'est un réel service que nous rendent les auteurs de ce petit ouvrage si actuel en nous donnant des conseils pratiques en ce qui concerne les modifications que nous imposent pour notre alimentation les restrictions sans cesse croissantes.

Indications d'autant plus précieuses pour nous qu'elles sont consacrées, en majeure partie, à la nourriture rationnelle des tout petits et des jeunes dont la croissance est à l'heure actuelle si gravement compromise.

Les recettes recommandées sont fort ingénieuses et parfaitement applicables dans un pays privilégié comme le nôtre en ces temps de blocus et de crise alimentaire.

En plus des rations alimentaires normales, qui y sont indiquées selon une échelle d'âge appropriée — 6 à 12 mois, 12 à 24 mois, 2 à 3 ans, 6 à 9 ans, 9 à 12 ans et 12 à 18 ans — on trouvera dans ce petit traité fort utile 224 « menus de guerre » et 146 recettes pratiques.

★

Un ouvrage intéressant du même domaine quoique tout différent dans sa structure est « *L'hygiène alimentaire et budget familial* », par le Dr H. Müller, brochure publiée par l'Union suisse des coopératives de consommation » qui, à côté des statistiques instructives sur les dépenses destinées à l'alimentation et les quantités de denrées alimentaires consommées en Suisse, nous apprend quelles sont la nature et les proportions exactes des principes alimentaires indispensables et nous donne des indications utiles sur l'art de manger en général.

Un troisième ouvrage qui fait ressortir l'importance de l'alimentation bien comprise et l'influence du rationnement actuel sur la nourriture et les régimes sont les « *Cahiers du Samaritain* » traitant en même temps des soins à donner en cas d'urgence.

Ce petit livre d'une utilité incontestable est édité par la Colonne de Genève des samaritains ouvriers qui a réalisé le dispensaire ouvrier des Pâquis et qui aspire à la création d'une cuisine diététique et d'un preventorium.

Nous recommandons vivement les « *Cahiers du Samaritain* » à nos lecteurs, dont la vente contribuera peut-être à la réalisation de ces deux projets.